

*Ambassade de la
République du Congo
Pretoria*



*Embassy of the
Republic of Congo
Pretoria*

- 000620

N° /Ambaco /PTA

AVIS AUX ETUDIANTS CONGOLAIS EN REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

L'Ambassade de la République du Congo en République d'Afrique du Sud informe tous les étudiants congolais inscrits régulièrement dans les universités et instituts d'enseignement supérieur Sud-Africains, que conformément à la note circulaire relative à la campagne des bourses nationales jumelées au titre des années académiques **2024-2025** et **2025-2026** N°028/MES-CAB/DEGASOU/DBOU-SB du 02 juillet 2026, la date de dépôt des dossiers de demande de bourse est fixée au 20 juillet 2026.

Cette initiative vise à soutenir la formation académique et professionnelle des jeunes congolais et à renforcer le capital humain de notre pays.

■ Conditions d'éligibilité :

- Avoir le Baccalauréat et être de nationalité congolaise ;
- Être âgé de **22 ans** au plus au cours de l'année de l'obtention du Baccalauréat;
- Être âgé de **23 ans** au plus au cours de l'année de l'obtention du Baccalauréat pour les personnes vivant avec handicap, exception faite pour les autochtones dont les conditions d'âge ne s'imposent pas.

Être inscrits:

- En **L1** être âgé de 23 ans au plus et 24 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap ;
- En **L2**, avoir validé les deux premiers semestres (**S1 et S2**) et être âgé de 24 ans au plus et 25 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap;
- En **L3**, avoir validé les quatre premiers semestres (**S1, S2, S3 et S4**) et être âgé de 25 ans au plus et 26 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap ;
- En **M1**, avoir validé les six premiers semestres du cycle licence et être âgé de 27 ans au plus et 28 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap ;
- En **M2**, avoir validé les deux premiers semestres (**S1 et S2**) du cycle master, présenter une lettre d'acceptation du directeur de mémoire et être âgé de 28 ans au plus et 29 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap;
- En **première année de doctorat**, présenter la lettre d'acceptation du directeur de thèse et être âgé de 31 ans au plus et 32 ans au plus pour les personnes vivant avec handicap.

✉ 40427
Arcadia, 0007

☎ (012) 342 5507 / (012) 430 2783 📠 (012) 342 5510
✉ pretoria@embassyofcongo.co.za

960 Arcadia Street
Arcadia, Pretoria

■ **Composition du Dossier :**

- Une demande manuscrite adressée au Ministre de l'enseignement supérieur;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Un certificat de nationalité;
- Un casier judiciaire;
- Une copie du baccalauréat certifiée conforme;
- Une copie certifiée conforme de la licence;
- Une attestation d'inscription de l'année en cours;
- Un document retraçant le cursus universitaire délivré par l'Université et/ou l'établissement;
- Une note d'affectation et le certificat de prise de service des parents pour les enfants des diplomates ;
- Une copie du passeport en cours de validité

La date de clôture de dépôt des dossiers est retenue pour le 30 août 2026.

Fait à Pretoria, le 14 Juillet 2026

